



- Nouvelle inscription  
 Renouvellement

## Fiche d'inscription 2021/2022

<b><u>Cavalier.e</u></b> Nom.Prénom : ..... ..... Adresse : ..... ..... Date de naissance : ..... Lieu : .....	<b><u>Représentant.e légal.e de l'enfant</u></b> Nom.Prénom : ..... ..... Adresse : ..... ..... .....
<b><u>Contact</u></b> Coordonnées téléphoniques : ..... <b><u>Personne à joindre en cas d'accident (si différent) :</u></b> Nom & Prénom..... Téléphone : ..... <b><u>Adresse mail</u></b> : Merci d'écrire en majuscule votre adresse email. Ces informations sont utilisées pour la diffusion d'information liée à l'actualités des écuries. Ces informations ne sont ni cédées, ni revendues. Le fait de renseigner votre email nous autorise à vous inclure dans la newsletter des écuries. .....@.....	

La cotisation annuelle comprend une adhésion de 5 € à l'association des écuries de Fleurey Equi'libre, pour la gestion des évènements au sein du club.

J'autorise en cas de nécessité le centre équestre à prendre toutes les dispositions nécessaires pour le bien de mon enfant. Je suis averti(e) que mon enfant est sous la responsabilité du centre équestre uniquement pendant l'heure de sa leçon, ainsi que lors des soins (préparation du cheval, retour à l'écurie), soit une demi-heure avant et une demi-heure après. En dehors de ce cadre horaire mon enfant se trouve sous ma responsabilité

Je joins un certificat médical autorisant la pratique de l'équitation

**COURS CHOISI :** Niveau Galop .....

- lundi à ... h ...  
 mardi à ... h ...  
 mercredi à ... h ...  
 jeudi à ... h ...  
 vendredi à ... h ...  
 samedi à ... h ...

Fait à Fleurey/Ouche, le  
Signature du représentant légal pour les mineurs

**ASSURANCE :** Les Ecuries de Fleurey sont assurées en responsabilité civile professionnelle auprès de GENERALI Assurances - 8 boulevard de Troyes - 21240 Talant - Contrat n° AL219094  
Dans le cadre de votre licence pratiquant vous bénéficiez d'un contrat d'assurance souscrit par la Fédération Française d'Equitation auprès de GENERALI France Assurances - Cabinet PEZANT \_ BP 3032 - 14017 CAEN cedex 2.  
Le licencié s'il est majeur ou son représentant légal reconnaît avoir été informé des risques liés à la pratique de l'équitation et pouvant l'atteindre corporellement. Conformément à la loi il peut refuser de souscrire à cette garantie individuelle.